

**Allocation Personnalisée d'Autonomie****Description**

Après visite au domicile par un(e) évaluateur médico-social, en fonction des besoins, le Conseil Départemental propose :

- Des aides à la personne : tâches ménagères, courses, entretien du linge, préparation de repas, présence responsable, aides à la toilette, à l'habillage
- Transport accompagné individuel dans le cadre de courses, visite médicale, visite d'un proche
- Une aide financière pour le portage de repas et des protections absorbantes
- Une aide financière pour le système de téléalarme ou de géolocalisation
- Des petits aménagements du domicile : barres d'appui, rehausseurs, plans inclinés, rampes...
- Du matériel : planche de bain...
- Une participation à l'adaptation de logement

Le Conseil Départemental peut aussi proposer en fonction des besoins :

- Une participation pour l'accueil de jour, l'hébergement temporaire
- Un forfait pédicurie

**Conditions :**

- Etre âgé(e) de plus de 60 ans
- Résider en France (+ de 6 mois par an)
- GIR 1 à 4

Les critères complémentaires pour la mise en place d'un plan APA en urgence :

- Bénéficier de faibles ressources
- Etre isolé(e)
- N'avoir aucune aide en place antérieurement
- Aide des proches ne suffit plus

**Délai de mise en place / durée**

Délai de 2 mois sauf si l'urgence est acceptée

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

Le Conseil Départemental accorde, si la personne remplit les conditions d'éligibilité, un financement partiel de ces prestations en fonction :

- des revenus ;
- du niveau d'autonomie (GIR)
- de la valeur du plan d'aide

Le GIR est évalué lors de la visite de l'évaluateur médico-social du Conseil Départemental.

**Démarches à effectuer**

Prendre contact avec le service territorial personnes âgées - personnes handicapées, pour l'instauration d'un dossier.

Pour mieux comprendre

**Service Territorial Personnes âgées - Personnes handicapées**

**13/15 Boulevard Joffre - NANCY**

**Tel : 03 83 30 12 26 - Fax : 03 83 35 84 93**

[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

Rubrique "Les Actions" - "Personnes âgées" - "APA"

## Maison Départementale des Personnes Handicapées de votre lieu de résidence

## Prestations liées au handicap

## Description

Après évaluation, la MDPH propose différentes prestations en fonction du degré de handicap et des besoins :

- La carte européenne de stationnement,
- La carte d'invalidité,
- La carte de priorité,
- Un réexamen de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ou de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)

## Montant de l'aide / Taux de prise en charge

**La carte européenne de stationnement (gratuite)**

Document autorisant l'accès aux places de stationnement réservées aux personnes handicapées.

**La carte d'invalidité (gratuite)**

- Priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente
- Priorité dans les files d'attente
- Octroi d'avantages fiscaux, de diverses réductions tarifaires dans certains commerces, gratuité pour l'accompagnateur dans certains transports en commun.

**La carte de priorité (gratuite)**

- Priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente
- Priorité dans les files d'attente

**Prestation Compensatrice du Handicap ou Allocation Compensatrice Tierce Personne**

Ces prestations sont destinées aux personnes handicapées dans l'incapacité de réaliser seules les actes de la vie quotidienne avant l'âge de 60 ans. Les besoins sont évalués lors d'une visite à domicile. Attribuées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées, elles sont versées par le Conseil Départemental.

## Démarches à effectuer

Contactez la MDPH du département de sa résidence pour retirer un dossier de demande.

## Notes

## Conditions

- Carte européenne de stationnement :
  - Périmètre de marche limité
  - Nécessité d'accompagnement dans les déplacements
- Carte d'invalidité : taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 %
- Carte de priorité : station debout pénible
- PCH : Etre déjà bénéficiaire de cette prestation ou de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne avant l'âge de 75 ans.

## Délai de mise en place

- Carte européenne de stationnement : 2 mois
- Carte d'invalidité : 4 mois
- Carte de priorité : 4 mois
- PCH : 4 mois

## Pour mieux comprendre

**MDPH de Meurthe et Moselle**  
123 rue Ernest Albert 54520 LAXOU  
Téléphone du Pôle Adultes : 03 83 97 44 20

[www.mdphe-et-moselle.fr](http://www.mdphe-et-moselle.fr)

**MDPH de la Meuse**  
5, Espace Theuriet 55000 BAR-LE-DUC  
Téléphone : 03 29 46 70 70

[www.meuse.fr](http://www.meuse.fr)  
Rubrique "Vie sociale et solidarité" - "MDPH"

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nancy****Portage de repas****Description**

Le CCAS de la ville de Nancy propose une livraison de repas équilibrés à domicile de façon régulière. Le portage peut se faire toute la semaine, certains jours de la semaine ou occasionnellement.

Le CCAS propose :

- des menus traditionnels avec chaque jour un menu au choix parmi deux propositions (potage inclus)
- des menus spécifiques sur prescription médicale : moulinés, mixés, sans sel, pour personnes diabétiques...

Les plateaux repas sont livrés froids et les barquettes peuvent être réchauffées au micro-onde.

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une tarification établie en fonction des ressources.

Aucun frais de constitution de dossier ni de résiliation n'est demandé.

🍴 Tarifs : entre 3.50€ et 9.90€ (*livraison incluse*)

**Démarches à effectuer**

Prendre contact avec le CCAS de Nancy.

**Notes**

---

---

---

---

---

---

---

**Conditions**

- Avoir plus de 60 ans, être malade ou handicapé(e)
- Résider à Nancy
- Justifier de ses ressources

**Délai de mise en place / durée**

A réception du dossier d'inscription complet, un délai de 24H à 48H est à envisager.

Tarifs non contractuels, susceptibles d'être modifiés chaque année

Pour mieux comprendre

**Centre Communal d'Action Sociale de Nancy**  
**5 rue Léopold Lallement - BP 270 54005 NANCY**  
**03 83 39 03 50**

[www.social.nancy.fr](http://www.social.nancy.fr)

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nancy****Téléassistance****Description**

---

Le CCAS de la ville de Nancy propose un système de téléassistance qui se compose d'un médaillon (en bracelet ou en pendentif) et d'un transmetteur installé près du téléphone.

En cas de besoin, la personne déclenche un appel par simple pression sur le médaillon. L'appel est enregistré, un standardiste entre directement en contact avec la personne sans qu'il soit nécessaire de décrocher le téléphone. Si celle-ci ne peut répondre, les personnes qu'elle a désignées seront prévenues et les secours organisés dans les plus brefs délais.

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

---

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une tarification établie en fonction des ressources de la personne.

Aucun frais de constitution de dossier ni de résiliation n'est demandé.

L'abonnement mensuel est établi en fonction des ressources : de 12€ au minimum à 28€ au maximum.

Possibilité de demander une option de détecteur de chutes (consulter le CCAS pour obtenir les tarifs).

**Conditions**

- Avoir plus de 60 ans, être malade ou handicapé (e)
- Résider à Nancy
- Justifier de ses ressources

**Délai de mise en place / durée**

Un délai de 24H à 48H est nécessaire  
Tarifs non contractuels, susceptibles d'être modifiés chaque année

**Démarches à effectuer**

---

Prendre contact avec le CCAS de Nancy.

**Notes**

---

---

---

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Centre Communal d'Action Sociale de Nancy**  
**5 rue Léopold Lallement - BP 270 54005 NANCY**  
**03 83 39 03 48**

[www.social.nancy.fr](http://www.social.nancy.fr)

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nancy****MédiActeur****Description**

---

Le CCAS de la ville de Nancy propose un service d'aide aux petits travaux réalisés au domicile des personnes âgées.

Le service peut intervenir pour divers travaux n'exigeant pas une technicité particulière. L'intervention ne doit pas excéder 2 heures :

- Evier bouché
- Cadre à décrocher
- Rideau à décrocher
- Tapis à fixer
- Ampoule à changer
- Flexible de douche à changer...

**Conditions**

- Résider à Nancy
- Etre âgé(e) de 70 ans et plus
- Justifier de ses ressources

**Délai de mise en place / durée**

A réception du dossier d'inscription complet, et en fonction des demandes, le service peut être mis en place rapidement.

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

---

Le Centre Communal d'Action Sociale propose une tarification établie en fonction des ressources qui varie de 3.50€ à 18€ la demi-heure.

La facture est envoyée chez la personne et sera établie en fonction :

- du temps passé à accomplir les petits travaux
- du matériel nécessaire (voir ci-dessous)

Si la personne ne dispose pas du matériel (exemple : un mécanisme de chasse d'eau) le Médiacteur peut lui proposer d'en acheter un.

Cet achat ne peut se faire qu'après présentation d'un devis qui sera signé par la personne. Le devis indiquera le montant du matériel à acheter.

NB : AUCUN ÉCHANGE D'ARGENT ENTRE L'INTERVENANT ET LE BÉNÉFICIAIRE N'EST AUTORISÉ.

**Démarches à effectuer**

---

Prendre contact avec le CCAS de Nancy.

**Notes**

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Centre Communal d'Action Sociale de Nancy**  
**5 rue Léopold Lallement - BP 270 54005 NANCY**  
**03 83 39 03 48**

[www.social.nancy.fr](http://www.social.nancy.fr)

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nancy****Téléphon'âge****Description**

---

Le CCAS de la ville de Nancy propose un service de rendez-vous téléphonique avec les plus âgés pour rompre l'isolement.

Un membre de l'équipe Téléphon'âge appelle régulièrement la personne pour prendre de ses nouvelles, partager un moment avec elle en toute simplicité. C'est l'occasion d'une conversation amicale qui portera sur les thèmes de la vie quotidienne, l'actualité du quartier dans lequel elle vit, l'actualité de Nancy.

**Montant de l'aide / Taux de prise en charge**

---

Le service est gratuit.

**Démarches à effectuer**

---

Faire la demande auprès du CCAS de Nancy.

La personne est informé(e) par courrier dès que l'inscription est validée.

Le service peut s'arrêter sur simple demande.

**Conditions**

- Résider à Nancy
- Etre âgé(e) de 60 ans et plus

**Délai de mise en place / durée**

L'inscription est validée dans la mesure des places disponibles. Délai moyen de 15 jours

**Notes**

---

---

---

---

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Centre Communal d'Action Sociale de Nancy**  
**5 rue Léopold Lallement - BP 270 54005 NANCY**  
**03 83 39 03 49**

[www.social.nancy.fr](http://www.social.nancy.fr)

## Portage de repas

### Description

La ville de Vandœuvre-lès-Nancy propose une livraison de repas équilibrés à domicile de façon régulière pour le déjeuner accompagné d'une soupe pour le soir. Livraison possible toute la semaine (7 j /7), certains jours de la semaine ou occasionnellement.

Le Service Seniors et Personnes âgées peut mettre en place :

- des menus traditionnels, des menus sans porc ou menus végétariens
- des menus spécifiques sur prescription médicale : sans sel ou pour personnes diabétiques...

Les plateaux repas sont livrés froids et les barquettes peuvent être réchauffées au four micro-onde ou au four traditionnel.

### Montant de l'aide / Taux de prise en charge

La participation peut s'élever de 5.60€ au minimum et à 9.30€ au maximum par repas, selon les revenus.

### Démarches à effectuer

Prendre contact avec le Service Seniors et Personnes âgées de la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy.  
Remplir un dossier d'inscription.

### Conditions

- Résider à Vandœuvre-lès-Nancy
- Avoir plus de 65 ans
- Fournir un certificat médical
- Pour le calcul du tarif, présentez son avis d'imposition

### Délai de mise en place /durée

Un délai de 48H est nécessaire  
Tarifs non contractuels, susceptibles d'être modifiés chaque année

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Ville de Vandœuvre-lès-Nancy**  
**Service SENIORS et PERSONNES ÂGÉES**  
**7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE LES NANCY**  
**03 83 51 80 29**

[www.vandoeuvre.fr](http://www.vandoeuvre.fr)

Rubrique "Service aux citoyens" - "Personnes âgées"

## Téléassistance

### Description

---

La ville de Vandœuvre-lès-Nancy propose un système de téléassistance qui se compose d'un médaillon (en bracelet ou en pendentif) et d'un transmetteur installé près du téléphone.

En cas de besoin, la personne déclenche l'appel par simple pression sur le médaillon. L'appel est enregistré, un standardiste entre directement en contact avec la personne sans qu'il soit nécessaire de décrocher le téléphone.

Si celle-ci ne peut répondre, les personnes qu'elle a désignées seront prévenues et les secours organisés dans les plus brefs délais.

### Montant de l'aide / Taux de prise en charge

---

La participation peut s'élever à 5.15€ au minimum et à 15.25€ au maximum par mois.

Possibilité de demander une option de détecteur antichute au tarif unique de 3.60€ par mois.

### Démarches à effectuer

---

Prendre contact avec le Service Seniors et Personnes âgées de la ville de Vandœuvre-lès-Nancy.

### Conditions

- Résider à Vandœuvre-lès-Nancy
- Avoir plus de 65 ans
- Ou être en situation de handicap
- Pour le calcul du tarif : présentez un avis d'imposition

### Délai de mise en place / durée

Un délai de 5 jours peut être nécessaire. Pas d'engagement de durée. Tarifs non contractuels, susceptibles d'être modifiés chaque année

### Notes

---

---

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Ville de Vandœuvre-lès-Nancy**  
**Service SENIORS et PERSONNES ÂGÉES**  
**7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE LES NANCY**  
**03 83 51 80 29**

[www.vandoeuvre.fr](http://www.vandoeuvre.fr)

Rubrique "Service aux citoyens" - "Personnes âgées"

## Pass Horizon

### Description

---

La ville de Vandœuvre-lès-Nancy propose une carte qui donne accès à des activités culturelles et de loisirs auprès de 28 clubs, associations et Maison de la Culture et de la Jeunesse de la ville de Vandœuvre-lès-Nancy.

### Montant de l'aide / Taux de prise en charge

---

Le PASS HORIZON représente une valeur de 100€ offerte par la Mairie sous forme de bons à utiliser auprès des structures conventionnées.

Aide réservée aux personnes qui ne paient pas d'impôts sur le revenu.

### Démarches à effectuer

---

Prendre contact avec le Service Seniors et Personnes âgées de la ville de Vandœuvre-lès-Nancy.

### Conditions

- Résider à Vandœuvre-lès-Nancy
- Avoir plus de 65 ans
- Présenter son dernier avis d'imposition

### Délai de mise en place / durée

La carte et les bons sont valables sur l'année civile.

Bons retirables jusqu'au 30 novembre de chaque année.

### Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

Pour mieux comprendre

**Ville de Vandœuvre-lès-Nancy**  
**Service SENIORS et PERSONNES ÂGÉES**  
**7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE LES NANCY**  
**03 83 51 80 29**

[www.vandoeuvre.fr](http://www.vandoeuvre.fr)

Rubrique "Service aux citoyens" - "Personnes âgées"